

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

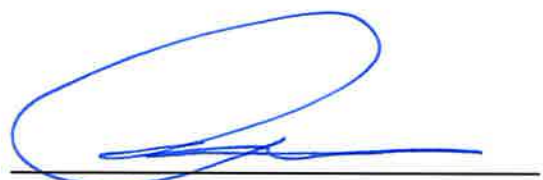
Avis public est par la présente donné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à huis clos par vidéoconférence, le 19 octobre 2020 à 20 h.
- Les sujets suivants y seront traités :

1. Ouverture de la séance
2. Séance à huis clos
3. Avis de convocation
4. Trésorerie
 - 4.1. Vente du lot #6 091 912 (Rue des Libellules)
 - 4.2. Piscine Beaupré
5. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 16 octobre 2020

Avis numéro : 2020-85



Martin Leith
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Leith, secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Ste-Anne
6. Garage Daniel Morency

Le 16 octobre 2020, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 16 octobre 2020.



Martin Leith
Secrétaire-trésorier